



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 75231

Texte de la question

M. François de Mazières interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la modernisation et l'extension du stade Roland Garros. En effet, à la suite de la décision prise en 2011 de pérenniser sur son site actuel le tournoi de Roland Garros, la Fédération française de tennis (FFT) envisage de restructurer et moderniser ses installations, de réaménager ses espaces et d'étendre son site dans le jardin botanique adjacent où sont implantées les serres d'Auteuil. Face au projet porté par la FFT, des associations de sauvegarde du patrimoine ont élaboré un projet alternatif privilégiant une extension de Roland Garros sur l'emprise obtenue en couvrant partiellement l'autoroute A13. Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a remis un rapport d'expertise concluant à la faisabilité technique de ce projet et à l'absence d'obstacle d'ordre juridique. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle compte donner à ce rapport au regard des impacts du projet de la FFT sur l'environnement et le paysage.

Texte de la réponse

Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a établi un rapport sur la proposition alternative élaborée par les associations et élus hostiles au projet d'extension du stade de Roland Garros dans une partie du jardin des serres d'Auteuil. Ce rapport conclut à la faisabilité technique de la couverture partielle de l'autoroute A13. La Fédération française de tennis (FFT) a diligenté une étude de faisabilité technique conformément aux conclusions du rapport. À la suite de cette expertise, les autorisations au titre des sites ont été délivrées.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75231

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1430

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9655